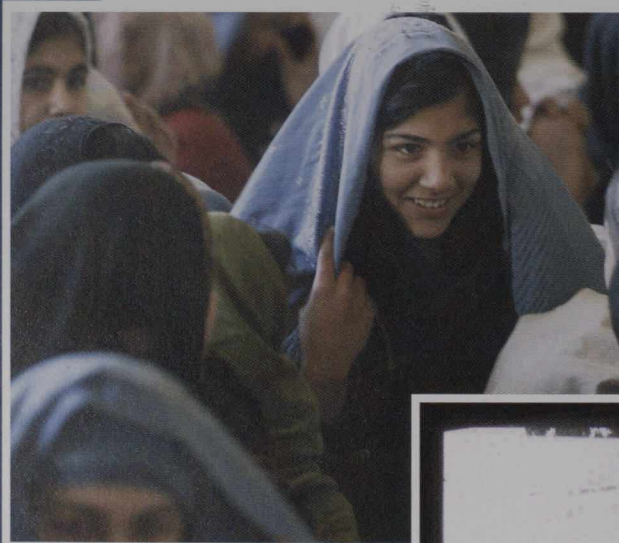


NOUVELLES EN BREF

Le Canada renoue ses relations diplomatiques avec l'Afghanistan

Le Canada a officiellement renoué ses relations diplomatiques avec l'Afghanistan à la fin de janvier 2002, relations qui avaient été rompues en 1979 après l'invasion du pays par les troupes soviétiques.



Le 31 décembre 2001, une jeune fille suit un cours à l'école Zargouna, à Kaboul, en Afghanistan. C'était le premier jour de classe depuis la fermeture de l'école par le régime taliban il y a six ans.

Les relations avec l'Afghanistan relèveront du haut-commissaire du Canada au Pakistan, Konrad Sigurdson, qui réside à Islamabad, jusqu'à ce qu'une mission diplomatique canadienne distincte soit établie à Kaboul.

Le Canada s'est engagé à participer à la reconstruction du pays et à améliorer les conditions d'existence de ses citoyens. Depuis 1990, il a versé 160 millions de dollars en secours humanitaire à l'Afghanistan. À la Conférence internationale de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, qui s'est déroulée les 21 et 22 janvier, le Canada a promis de verser un montant supplémentaire de 100 millions de dollars en secours humanitaire et en aide à la reconstruction.

La Cour pénale internationale deviendra bientôt réalité

Au 21 mars 2002, 56 des 139 États signataires avaient ratifié le Statut de Rome qui prévoit la création de la Cour pénale internationale. Il ne manque donc plus que quatre ratifications pour que le Statut n'entre en vigueur. Le Canada, qui a joué un rôle déterminant dans l'adoption du Statut en 1998 et a été un des premiers pays à le ratifier le 7 juillet 2000, travaille sans relâche en faveur de sa création. C'est d'ailleurs un Canadien, notre ambassadeur en Suède, Philippe Kirsch, qui préside la Commission préparatoire chargée d'élaborer les documents techniques nécessaires à son fonctionnement.

La Cour pénale internationale sera un tribunal permanent ayant pour but de poursuivre les personnes responsables de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre si les systèmes judiciaires nationaux ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire. À venir jusqu'à maintenant, les auteurs de ces crimes ont rarement été traduits en justice, encore moins condamnés. La Cour permettra de mettre fin à cette culture d'impunité.

Échanges internationaux à l'intention des jeunes

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international vient de lancer sa campagne annuelle destinée à promouvoir les programmes d'échanges internationaux visant la jeunesse. Le Ministère gère une soixantaine de programmes bilatéraux et multilatéraux en réciprocité avec plus de 20 pays en Europe, en Asie et dans les Amériques. L'an dernier, ces programmes ont permis

